



Fondation de France



# Baromètre annuel de la philanthropie

Les fondations  
et fonds de dotation  
en France

Dossier spécial

**La philanthropie  
dans les territoires**



**Axelle Davezac**  
Directrice générale  
de la Fondation de France

**« La philanthropie  
a une responsabilité  
de plus en plus  
grande à agir  
efficacement et  
durablement au  
service de l'intérêt  
général. »**

Crises sociale et climatique, accroissement des inégalités, démocraties menacées... **face aux défis immenses auxquels notre monde est confronté**, la philanthropie a une responsabilité de plus en plus grande à agir efficacement et durablement au service de l'intérêt général. Dans cet objectif, elle peut s'appuyer sur toutes celles et ceux qui veulent s'engager pour les autres et qui sont de plus en plus nombreux !

**C'est bien cette vitalité de l'engagement dont témoigne ce nouveau Baromètre de la philanthropie** : en croissance constante depuis plus de 20 ans, le nombre de fondations et fonds de dotation a encore progressé de 5 % en 2023 par rapport à 2022. Près de 3 000 fondations sont désormais en activité, et plus de 500 nouveaux fonds de dotation ont vu le jour entre 2022 et 2023. En outre, l'engagement des acteurs de la philanthropie pour l'intérêt général est toujours plus soutenu, avec une augmentation de leurs dépenses de près de 9 % par rapport à 2021. Au total, ce sont plus de 16 milliards d'euros qui ont été engagés en 2022 au bénéfice de toutes les causes.

**Autre fait notable, le développement de la philanthropie dans les territoires se confirme également** : qu'il s'agisse de fondateurs particuliers ou d'entreprises, tous sont animés par une volonté d'agir au plus près des besoins et de contribuer au dynamisme de leur région. Le dossier thématique de ce nouveau Baromètre met en lumière l'action des fondations et fonds de dotation dans toutes les régions françaises, en faveur de l'emploi, de l'éducation, de la culture, du lien social, de l'aide aux plus vulnérables, de l'environnement, ...

L'échelon local **permet d'innover, d'expérimenter et de construire** avec toutes les parties prenantes des solutions qui tiennent compte des spécificités de chaque territoire. Il favorise les liens de proximité et facilite la coopération entre les acteurs concernés. Il démontre ainsi que, dans un monde bouleversé et incertain, la capacité d'agir collectivement constitue l'un des atouts majeurs de la philanthropie pour accompagner les transitions profondes qui s'imposent, et construire des solutions durables et efficaces.

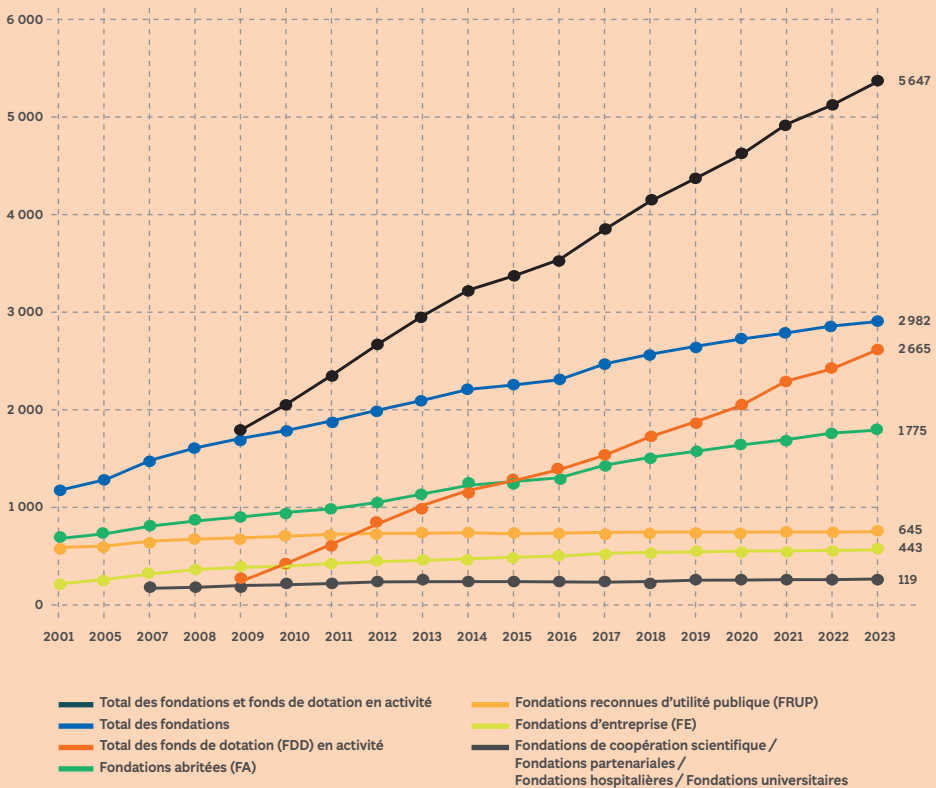
# Fondations et fonds de dotation, un secteur en pleine expansion

Depuis 2001, l'Observatoire de la philanthropie mène des enquêtes nationales pour suivre l'évolution du secteur des fondations et fonds de dotation en France.

La croissance du nombre de structures philanthropiques se poursuit en 2023 avec 5 647 fondations et fonds de dotation en activité.

Le nombre de structures continue à augmenter à un rythme soutenu, avec une progression de 5% en 2023. Les fonds de dotation et les fondations abritées restent les statuts juridiques privilégiés. Près de 3 000 fondations sont en activité en 2023, soit une augmentation de 40% en 10 ans. Le nombre de fonds de dotation en activité poursuit également sa forte croissance: il est passé de 2 163 en 2022 à 2 665 en 2023.

## → Évolution du nombre de fondations et fonds de dotation selon le statut juridique de 2001 à 2023



**NB:** L'enquête nationale sur les fondations et fonds de dotation 2023 a montré que 62% des fonds de dotation créés avaient une activité effective en 2021. La courbe orange présente l'évolution du nombre de fonds de dotation en activité.

## 5 | Chiffres clés



**5 647**  
fondations et fonds  
de dotation en activité



Plus de **16**  
milliards d'euros engagés en 2022  
pour l'intérêt général

### → Poids économique des fondations et fonds de dotation (FDD)

	Total fondations et FDD 2022	Evolution 2021/2022*
Actifs	41522	2,7%
Ressources	17 023	5,1%
Dépenses	16 002	8,7%

Montant en millions d'euros

Source : Comptes annuels des fondations et FDD 2022, calculs de Viviane Tchernog pour l'Observatoire de la philanthropie

\* En euros courants / inflation 2021/2022: 5,2%

### Un engagement soutenu en faveur de l'intérêt général

En 2022, au global, les trois indicateurs économiques étudiés sont en croissance. Les actifs ont augmenté à un niveau inférieur à celui de l'inflation, qui était de 5,2 % en 2022, tandis que les ressources ont crû à un niveau équivalent. Les dépenses ont quant à elles fortement augmenté (+8,7%), ce qui traduit le maintien de l'engagement du secteur en faveur de l'intérêt général.

Toutefois, on observe des différences d'évolution selon les statuts juridiques: **les fonds de dotation et fondations abritées ont augmenté plus fortement leurs dépenses que les fondations des autres statuts juridiques.**

Par ailleurs, ce sont surtout les fondations et les fonds de dotation ayant des budgets importants (supérieurs à 10 millions d'euros) qui ont vu leurs ressources et dépenses augmenter.

# La philanthropie dans les territoires : une dynamique qui se confirme

Depuis plus de 10 ans, l'activité philanthropique se développe à l'échelle territoriale. Le nombre de fondations et fonds de dotation créés dans toutes les régions françaises ne cesse de croître : **62 % des fondations et fonds de dotation créés après 2018 agissent à l'échelon départemental/régional contre 51 % des structures créées avant 2009.**

Lors des rencontres des acteurs clés de changement du programme Inventer demain de la Fondation de France à Marseille en 2022.



Le projet CREA Mont-Blanc, soutenu par la Fondation de France, destiné à étudier l'impact du changement climatique en montagne.



Le tiers-lieu La Capsule à Grenoble dédié à la jeunesse, la culture, et l'ESS, créé par l'association Cap Berriat soutenue par la Fondation de France Centre-Est.



Dans les jardins de l'Archipel de Kembs dans le Haut-Rhin, tiers-lieu dédié à la transition écologique soutenu par la Fondation de France et plusieurs fondations abritées.



**Agir à l'échelle territoriale conjugué de nombreux atouts** : la proximité permet de saisir au plus près les réalités et les besoins spécifiques d'une ville, d'un quartier ou d'un bassin de vie. Elle permet également d'être agile, d'expérimenter de nouvelles façons de faire et de s'adapter facilement : les solutions se testent et s'affinent sur le terrain, les résultats des actions menées sont plus facilement tangibles.

Autre grande force de l'action philanthropique dans les territoires, la **capacité à faire travailler ensemble tous les acteurs concernés** : associations, collectifs d'habitants, fondations, entreprises, collectivités locales... La philanthropie territoriale facilite la concertation, la coopération et la co-construction d'actions.

**L'engagement croissant des entreprises pour l'intérêt général** est également marquant dans les territoires, en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Pays de la Loire et les Hauts-de-France. Elles aussi favorisent la coopération autour de projets communs, comme en témoigne dans ce Baromètre Philippe Toucheron, président de la Fondation Fier de nos quartiers, créée par 7 chefs d'entreprises à La Rochelle. Delphine Allarousse, déléguée générale de la Fondation de France Centre-Est, souligne : « *Le mécénat de demain se doit d'être collectif : les bonnes solutions s'inventent en proximité sur les territoires et à plusieurs, avec des acteurs de tout horizon* ».

**La philanthropie territoriale ouvre de nouvelles perspectives en matière d'innovation sociale et d'engagement.** Elle vient répondre à la volonté d'engagement de chacun, citoyen, entreprise, association, de contribuer activement et collectivement à améliorer la vie dans sa région, à expérimenter et imaginer de nouvelles solutions avec un impact renforcé.



## AUVERGNE-RHÔNE ALPES

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



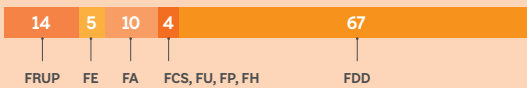
**11%**  
des fondations  
françaises

- Forte proportion de **fonds de dotation** et présence plus marquée des **fondations d'entreprise** par rapport à la moyenne nationale
- 46 % des fondations et FDD ont au moins une entreprise parmi leurs fondateurs (vs 30 % France entière)
- Cause spécifique par rapport à la moyenne nationale: **l'environnement**



## BRETAGNE

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



**2,5%**  
des fondations  
françaises

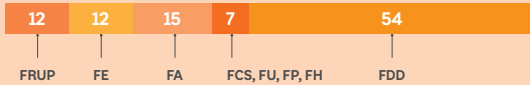
- Forte proportion de **fonds de dotation** par rapport à la moyenne nationale
- 41 % des fondations et FDD comptent au moins **un particulier ou une famille** parmi leurs fondateurs





## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



2%  
des fondations  
françaises

→ 39 % des fondations et FDD ont au moins une entreprise parmi leurs fondateurs (vs 30 % France entière)

→ Cause spécifique par rapport à la moyenne nationale : **l'emploi**



## CENTRE-VAL DE LOIRE

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



2%  
des fondations  
françaises

→ 33 % des fondations et FDD ont au moins une **association** parmi leurs fondateurs (vs 20 % France entière)

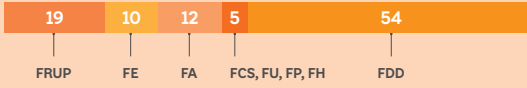
→ Présence plus marquée des **structures opératrices** par rapport à la moyenne nationale

→ Cause spécifique par rapport à la moyenne nationale : **l'action sociale**

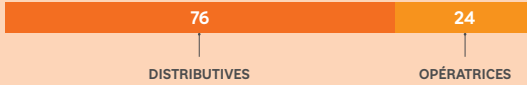


## GRAND EST

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



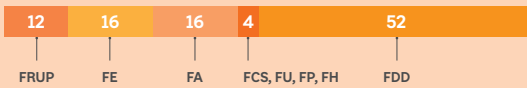
**4%**  
des fondations  
françaises

- Présence plus marquée des **fondations reconnues d'utilité publique** par rapport à la moyenne nationale
- 43 % des fondations et FDD ont au moins une entreprise parmi leurs fondateurs (vs 30 % France entière)

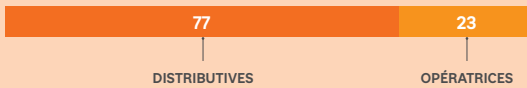


## HAUTS-DE-FRANCE

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



**3%**  
des fondations  
françaises

- Présence plus importante des **fondations d'entreprise** par rapport à la moyenne nationale
- 54 % des fondations et FDD ont au moins une entreprise parmi leurs fondateurs (vs 30 % France entière)
- Causes spécifiques par rapport à la moyenne nationale : **l'action sociale et l'emploi**



**Aurélie Reder,**

déléguée générale du fonds de dotation Metz  
Mécènes Solidaires

Le fonds de dotation Metz Mécènes Solidaires a été créé en 2018 par des collectivités territoriales (ville de Metz, eurométropole de Metz) et des entreprises (Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Subway Metz, Fonds de dotation Heintz). L'objectif : créer un outil de financement local pour aider les associations de Moselle à émerger dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Nos trois domaines d'action sont la solidarité, l'environnement et le numérique, autant d'enjeux partagés sur notre territoire.

Depuis sa création, Metz Mécènes Solidaires a porté près d'une soixantaine de projets grâce au soutien de 80 entreprises locales, des projets en émergence ou en changement d'échelle, et les a accompagnés sur le long terme en les intégrant dans l'écosystème local.

Une de nos initiatives emblématiques est la création d'une conserverie alimentaire initiée par l'association Partage Ton Frigo pour transformer les invendus issus de la grande distribution en produits de longue conservation et les offrir à la Banque alimentaire de Moselle.

*Le regard de...*

**« Notre ancrage territorial fort nous permet d'agir au plus près des besoins des habitants, de mettre en relation des associations et des entreprises mobilisées dans des domaines similaires et de créer des synergies et coopérations. »**

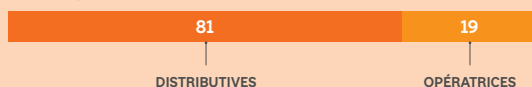


## ÎLE-DE-FRANCE (DONT PARIS)

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



**53 %**  
des fondations  
françaises

- Très forte proportion de **fondations abritées** par rapport aux autres régions et, de ce fait, large prédominance des **structures distributives**
- Répartition des domaines d'intervention en Île-de-France très similaire à la répartition nationale



## NOUVELLE AQUITAINE

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



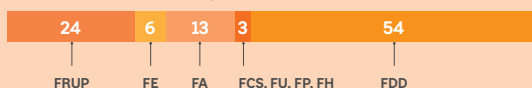
**5,5 %**  
des fondations  
françaises

- Forte proportion de **fonds de dotation** par rapport à la moyenne nationale
- 46 % des fondations et FDD ont au moins une **entreprise** parmi leurs fondateurs (vs 30 % France entière)
- Causes spécifiques par rapport à la moyenne nationale : **les arts et la culture et l'environnement**



## NORMANDIE

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



**2 %**  
des fondations  
françaises

- Forte présence des **fondations reconnues d'utilité publique** et des **structures opératrices** par rapport à la moyenne nationale
- Cause spécifique par rapport à la moyenne nationale : **l'action sociale**



**Philippe Toucheron,**  
président de la Fondation « Fier de nos  
quartiers »

## **« Nous créons des ponts entre les publics éloignés de l'emploi et l'entreprise. »**

*Le regard de...*

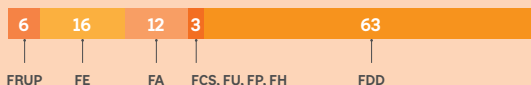
En 2011, 7 chefs d'entreprise rochelais créent la Fondation « Fier de mon quartier Villeneuve-les-Salines » pour soutenir les associations de ce territoire classé prioritaire. En 2014, le maire Jean-François Fontaine nous demande de dupliquer notre action sur l'ensemble des quartiers prioritaires de La Rochelle. Avec l'aide de l'agglomération et de la région Nouvelle Aquitaine, nous avons recruté un délégué général, cherché de nouveaux mécènes et fait passer notre budget annuel de 30 000 à 100 000 euros. La fondation est alors devenue « Fier de nos quartiers ». Il y a deux ans, avec le soutien de la Fondation de France, nous avons lancé OSMOSE, un projet dont l'enjeu est de former des jeunes de 16 à 25 ans pour qu'ils décrochent une mission autour de la transition écologique et sociale. En les accueillant, nos entreprises partenaires dessinent un nouvel avenir pour ces jeunes peu ou pas diplômés.

Au-delà de l'aspect financier, nous contribuons à créer ces ponts entre les publics éloignés de l'emploi et l'entreprise. Dans les prochaines années, nous souhaitons renforcer notre contribution aux initiatives autour de l'emploi et accroître nos soutiens sur le territoire. L'objectif : accompagner 50 projets d'ici 2026.



## PAYS DE LA LOIRE

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



**3%**  
des fondations  
françaises

- Forte proportion de **fonds de dotation** et présence plus marquée des **fondations d'entreprise** par rapport à la moyenne nationale
- 58 % des fondations et FDD comptent au moins une entreprise parmi leurs fondateurs (vs 30 % France entière)
- Causes spécifiques par rapport à la moyenne nationale : **l'environnement et la justice et démocratie**



## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



**7%**  
des fondations  
françaises

- Forte proportion de **fonds de dotation** par rapport à la moyenne nationale
- Cause spécifique par rapport à la moyenne nationale : **les arts et la culture**



## OCCITANIE

Répartition des status juridiques en %



Mode opératoire en %



**5%**  
des fondations  
françaises

- Forte proportion de **fondations reconnues d'utilité publique** et présence plus marquée de structures opératrices par rapport à la moyenne nationale
- 18 % des fondations et FDD comptent au moins un **établissement d'enseignement supérieur et de recherche** parmi leurs fondateurs (vs 5 % France entière)



**Patricia Allard,**  
présidente de la Fondation D'ici-Tokiko

**« Agir en proximité  
est un véritable atout  
pour développer  
un soutien de qualité. »**

*Le regard de...*

« La Fondation D'ici-Tokiko (tokiko signifie « d'ici » en basque), créée en 2021, agit exclusivement sur le territoire basque, en France et en Espagne. Ses deux axes d'intervention sont la préservation de l'environnement et l'accès à la culture pour les jeunes les plus défavorisés. Nous sommes engagés par exemple aux côtés de Resak, une association qui agit localement contre l'invasion des déchets plastiques au Pays-Basque et revalorise les déchets non recyclés en mobilier d'entreprise. Nous soutenons aussi les Ballets Malandain Biarritz qui ont créé une œuvre chorégraphique pour sensibiliser des élèves du Pays Basque, Nord et Sud, à la préservation de l'environnement. Nous sommes convaincus qu'agir en proximité est un véritable atout pour développer un soutien de qualité. Nous avons noué avec les 10 porteurs de projets que nous accompagnons sur le territoire de solides relations de confiance, chaleureuses et bienveillantes. En mars dernier, nous les avons réunis lors d'une journée de rencontre pour qu'ils apprennent à se connaître, partagent leurs réflexions, et s'enrichissent mutuellement. Cela a fait naître un lien fort entre eux et une réelle envie de travailler ensemble : certains se sont associés pour répondre un appel d'offres, une newsletter commune va être lancée et il est même question de créer un collectif. »

# Méthodologie

**Depuis 2001, tous les quatre ans, l'Observatoire de la philanthropie de la Fondation de France mène une grande étude nationale sur les fondations et les fonds de dotation. Depuis 2020, le baromètre annuel de la philanthropie permet de suivre de façon régulière les grandes tendances du secteur.**

Il s'agit de produire chaque année des indicateurs sur le nombre de fondations et fonds de dotation et sur leur poids économique et d'en mesurer les évolutions annuelles. Les trois indicateurs économiques mesurés sont les montants des actifs, des dépenses et des ressources de l'année N-2 (de 2022 pour cette édition du Baromètre). Pour mesurer ces évolutions clés, l'Observatoire de la philanthropie tient à jour les données relatives aux créations et aux dissolutions de fondations et de fonds de dotation et réalise par ailleurs une collecte de données à partir des comptes financiers publiés au Journal officiel des associations et fondations (JOAFE) et sur les sites des fondations et fonds de dotation.

Les calculs relatifs aux indicateurs financiers (montants des actifs, ressources et dépenses) reposent sur les données de 649 comptes de fondations et fonds de dotation (parmi lesquels 45 fondations abritantes représentant 1500 fondations abritées). L'augmentation du nombre de fondations et de fonds de dotation dans le panel par rapport aux années précédentes a permis d'affiner les calculs par statut juridique. Les calculs ont été effectués en distinguant, pour chaque statut juridique, 3 groupes de fondations et fonds de dotation définis selon le niveau de leurs dépenses.

L'estimation des indicateurs financiers est réalisée avec le concours de Viviane Tchernonog, chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne (CNRS - Université Paris 1).



## Sources

Base de référencement de l'Observatoire de la philanthropie

Journal Officiel des associations et des fondations : comptes annuels 2022 fondations et fonds de dotation

Étude nationale Fondations et fonds de dotation 2023



La Fondation de toutes les causes

40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 21 31 00  
Fax : 01 44 21 31 01

Plus d'informations sur l'Observatoire de la philanthropie

Contact : Anne Cornilleau  
acornilleau@fdf.org

[www.fondationdefrance.org/espace-philanthropie](http://www.fondationdefrance.org/espace-philanthropie)

Suivez-nous  
FONDATIONDEFRANCE.ORG

